

Élection présidentielle française de 2012

L'**élection présidentielle française de 2012**, dixième élection présidentielle de la Cinquième République et neuvième au suffrage universel direct, est un scrutin visant à élire le président de la République française pour un mandat de cinq ans. Elle se tient les 22 avril et 6 mai 2012 ; dans certains territoires d'outre-mer, en raison du décalage horaire, elle se déroule les 21 avril et 5 mai 2012.

Le premier tour voit s'affronter dix candidats. François Hollande, candidat du Parti socialiste et du PRG, et Nicolas Sarkozy, président sortant et candidat de l'UMP, se qualifient pour le second tour, avec respectivement 28,6 % et 27,2 % des suffrages exprimés. Parmi les candidats éliminés, Marine Le Pen (17,9 %), Jean-Luc Mélenchon (11,1 %) et François Bayrou (9,1 %) obtiennent des scores significatifs.

À l'issue du second tour, deux semaines plus tard, François Hollande est élu président de la République avec 18 millions de voix et 51,6 % des suffrages exprimés, contre 16,9 millions et 48,4 % à son adversaire. Il s'agit de la deuxième élection la plus serrée de la Cinquième République, derrière celle de 1974.

Plusieurs évènements inédits dans l'histoire des élections présidentielles de la V^e République se réalisent alors :

- le président sortant ne parvient pas à se hisser en tête du premier tour (excepté le cas particulier d'Alain Poher, président de la République par intérim après le départ de De Gaulle, devancé en juin 1969 par Georges Pompidou) ;
- un candidat accède à la magistrature suprême sans avoir exercé de responsabilités ministérielles ;
- un des grands partis de gouvernement organise une primaire, ouverte aux sympathisants et non pas seulement aux militants, pour désigner son candidat (François

2007 2017	
Élection présidentielle française de 2012 22 avril 2012 (1^{er} tour) 6 mai 2012 (2^d tour) Type d'élection Élection présidentielle Scrutin uninominal majoritaire à deux tours Débat(s) 2 mai 2012 (2^e tour)	
Corps électoral et résultats Inscrits 46 066 307 Votants au 1^{er} tour 36 584 399 79,48 % ▼ 4,3 Votes blancs et nuls au 1^{er} tour 701 190 Votants au 2^d tour 37 016 309 80,35 % ▼ 3,6 Votes blancs et nuls au 2^d tour 2 154 956	
François Hollande – PS Voix au 1^{er} tour 10 272 705 28,63 % Voix au 2^e tour 18 000 668 51,64 %	
Nicolas Sarkozy – UMP Voix au 1^{er} tour 9 753 629 27,18 % ▼ 4 Voix au 2^e tour 16 860 685 48,36 %	

Hollande ayant été désigné, au second tour de cette « primaire citoyenne », par plus d'un million et demi de votants).

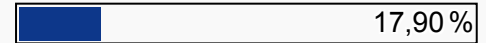
L'investiture du nouveau président de la République a lieu le 15 mai 2012. Le mois suivant, les élections législatives donnent une majorité au PS.

La campagne menée par Nicolas Sarkozy pour cette élection fait l'objet d'une information judiciaire depuis 2014 pour une suspicion de financement illégal.



Marine Le Pen – FN

Voix au 1^{er} tour 6 421 426



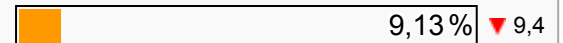
Jean-Luc Mélenchon – FG

Voix au 1^{er} tour 3 984 822

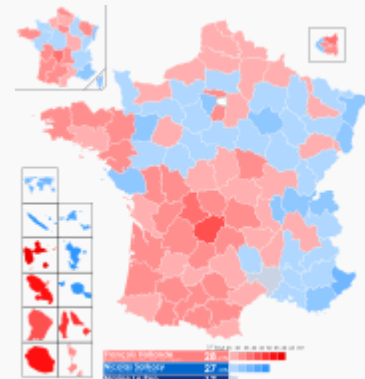


François Bayrou – MoDem

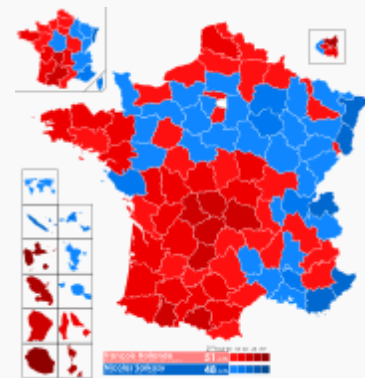
Voix au 1^{er} tour 3 275 122



Résultats du premier tour par département et région



Résultats du second tour par département et région



Président de la République française

Sortant

Nicolas Sarkozy
(UMP)

Élu

François Hollande
(PS)

Sommaire

Modalités

Candidats

Dépôt des signatures

Candidatures validées

Candidatures retirées ou n'ayant pas abouti

Contexte

Déroulement

Premier tour

Campagne

Débats télévisés

Tenue du scrutin

Second tour

Campagne

Attitude des médias

Modalités et résultats

Sondages

Avant le premier tour

Entre-deux tours

Résultats

Au niveau national

Analyse sociologique du vote

Structure des votes

Réactions internationales aux résultats du second tour de l'élection présidentielle

Comptes de campagne

Suites

Notes et références

Notes

Références

Annexes

Articles connexes

Liens externes

Modalités

Le président de la République française est élu pour un mandat de cinq ans au scrutin uninominal majoritaire à deux tours^{1,2}. Conformément à la loi constitutionnelle du 23 juillet 2008 qui limite l'exercice de la présidence à deux mandats consécutifs, Nicolas Sarkozy, président de la République française depuis 2007, est éligible pour concourir à un second quinquennat. Les candidats qui veulent se présenter à cette élection doivent satisfaire aux conditions de l'élection présidentielle française.

Le Conseil constitutionnel est, selon l'article 58 de la Constitution, garant de la régularité de l'élection, de l'examen des réclamations et de la proclamation des résultats. Un cas d'empêchement d'un candidat ou du président, ou bien de vacance du pouvoir, peut selon la Constitution conduire à retarder ou bien avancer l'échéance électorale³.

Candidats

Dépôt des signatures

Les candidats déclarés à l'élection présidentielle ont jusqu'au 16 mars 2012 pour déposer leurs cinq cents parrainages d'élus auprès du Conseil constitutionnel⁴. En effet, selon la loi du 6 novembre 1962⁵, « les présentations doivent parvenir au Conseil constitutionnel au plus tard le sixième vendredi précédant le premier tour de scrutin à dix-huit heures. »

Les 42 000 élus habilités à parrainer un candidat reçoivent directement un formulaire de présentation qu'ils peuvent renvoyer au Conseil constitutionnel sans le communiquer au candidat choisi⁶. Généralement, les candidats collectent les formulaires auprès des élus et les envoient eux-mêmes au Conseil constitutionnel⁶.

Le 7 mars 2012, Nathalie Arthaud annonce avoir déposé 521 parrainages d'élus au Conseil constitutionnel⁷. Le lendemain, Jacques Cheminade annonce à son tour le dépôt de 538 parrainages⁸. Le 13 mars, Philippe Poutou revendique « entre 520 et 530 formulaires officiels »⁹ (il en déposera finalement 572 au Conseil le 16¹⁰) et Marine Le Pen affirme, lors d'un meeting à Hénin-Beaumont, qu'elle a réussi à rassembler un nombre suffisant de parrainages pour se porter candidate¹¹. Le 14 mars, Nicolas Dupont-Aignan revendique le dépôt de 708 parrainages au Conseil constitutionnel¹². Le 15 mars, Eva Joly déclare avoir déposé 639 parrainages¹³ et Jean-Luc Mélenchon annonce avoir recueilli près de 1 100 parrainages, qu'il a déposés au Conseil constitutionnel¹⁴.

Cette règle des 500 parrainages est régulièrement critiquée par les candidats ayant du mal à les obtenir. Cette fois-ci, Marine Le Pen a longtemps affirmé ne pas savoir si elle serait en mesure de se présenter, tandis que l'écologiste Corinne Lepage, entre autres, n'a pas pu concourir, faute d'un nombre de signatures suffisant¹⁵.

Candidatures validées

Le 19 mars, le Conseil constitutionnel présente la liste des dix candidats ayant obtenu les 500 signatures requises¹⁶. Cette liste est publiée au Journal officiel du lendemain, dans un ordre tiré au sort et devant être respecté tout au long de la campagne officielle¹⁷. Le 31 mars suivant, le Journal officiel publie pour chaque candidat une liste de noms de 500 parrains tirés au sort¹⁸.



Logo de l'élection présidentielle française de 2012.

Candidat (nom et âge ¹⁹) et parti ou mouvement politique		Fonction(s) politique(s)	Campagne, slogan(s) et consigne de vote	Détails
Eva Joly (68 ans) Europe Écologie Les Verts (EÉLV) ^{N 1}		Députée européenne (depuis 2009)	 (Campagne) <i>L'écologie, le vrai changement</i> Élimination au 1^{er} tour (vote François Hollande)	Elle annonce sa candidature en août 2010. Elle remporte la primaire écologiste le 12 juillet 2011.
Marine Le Pen (43 ans) Front national (FN) ^{N 2}		Présidente du Front national (depuis 2011) Députée européenne (depuis 2004)	 (Campagne • Positions) <i>Oui, la France</i> Élimination au 1^{er} tour (vote blanc)	Elle est investie par le Front national le 16 mai 2011.
Nicolas Sarkozy (57 ans) Union pour un mouvement populaire (UMP) ^{N 3, N 4, N 5}		Président de la République (2007-2012) Autres fonctions ■ Président de l'UMP de 2004 à 2007 ■ Président du conseil général des Hauts-de-Seine de 2004 à 2007 ■ Ministre d'État, ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire de 2005 à 2007 ■ Député des Hauts-de-Seine de 1988 à 1993, de 1995 à 2002 et en 2005 ■ Ministre d'État, ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en 2004 ■ Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Libertés locales de 2002 à 2004 ■ Maire de Neuilly-sur-Seine de 1983 à 2002	 (Campagne • Positions) <i>La France forte</i> Élimination au 2^d tour	Il officialise sa candidature à un second mandat le 15 février 2012.

		- Président du RPR (<i>intérim</i>) en 1999 - Député européen en 1999 - Secrétaire général du RPR de 1997 à 1999 - Ministre du Budget de 1993 à 1995 - Ministre de la Communication de 1994 à 1995 - Porte-parole du gouvernement de 1993 à 1995		
Jean-Luc Mélenchon (60 ans) Front de gauche (FG)^{N 6, N 7}		Député européen (depuis 2009) Président, puis coprésident du Parti de gauche (2009-2014) Autres fonctions - Sénateur de l'Essonne de 1986 à 2000 et de 2004 à 2010 - Ministre délégué à l'Enseignement professionnel de 2000 à 2002	 (Campagne • Positions) <i>Prenez le pouvoir</i> Élimination au 1^{er} tour (vote François Hollande)	Il annonce sa candidature le 21 janvier 2011.
Philippe Poutou (45 ans) Nouveau Parti anticapitaliste (NPA)		Militant du Nouveau Parti anticapitaliste (depuis 2009)	Philippe POUTOU 2012 candidat anticapitaliste (Campagne) <i>Aux capitalistes de payer leurs crises !</i> Élimination au 1^{er} tour (vote François Hollande)	Il est investi par le NPA le 25 juin 2011.
Nathalie Arthaud (42 ans) Lutte ouvrière (LO)		Porte-parole de Lutte ouvrière (depuis 2008)	Une illustration sous licence libre serait la bienvenue (Campagne) <i>Une candidate communiste</i> Élimination au 1^{er} tour (aucune consigne de vote)	Elle est désignée candidate de Lutte ouvrière le 5 décembre 2010.
Jacques Cheminade (70 ans) Solidarité et progrès (S&P)		Président de Solidarité et progrès (depuis 1996) Autres fonctions Président de la FNS de 1991 à	Jacques Cheminade 2012 LE SUCCÈS (Campagne • Positions) <i>Un monde sans la City ni Wall Street</i> Élimination au 1^{er} tour (vote François Hollande)	Déjà présent en 1995, il annonce sa candidature le 18 juin 2010.

		1996 Secrétaire général du POE de 1981 à 1989		
François Bayrou (60 ans) Mouvement démocrate (MoDem) ^{N 8}		Président du Mouvement démocrate (depuis 2007) Député des Pyrénées-Atlantiques (1986-1993, 1997-1999 et 2002-2012) Autres fonctions - Président de l'UDF de 1998 à 2007 - Député européen de 1999 à 2002 - Président du conseil général des Pyrénées-Atlantiques de 1992 à 2001 - Président du groupe UDF à l'Assemblée nationale de 1997 à 1998 - Président du CDS, puis de Force démocrate de 1994 à 1998 - Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de 1995 à 1997 - Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Insertion professionnelle en 1995 - Ministre de l'Éducation nationale de 1993 à 1995	 (Campagne • Positions) <i>Un pays uni, rien ne lui résiste</i> Élimination au 1^{er} tour (vote François Hollande)	Il annonce sa candidature le 7 décembre 2011.
Nicolas Dupont-Aignan (51 ans) Debout la République (DLR) ^{N 9}		Président de Debout la République (depuis 2008) Député de	 (Campagne • Positions) <i>La France libre</i>	Il annonce sa candidature le 21

		L'Essonne (depuis 1997) Maire de Yerres (depuis 1995)	Élimination au 1^{er} tour (aucune consigne de vote)	novembre 2010.
François Hollande (57 ans) Parti <u>N 10</u> <u>socialiste</u> (PS)		Président du conseil général de la Corrèze (2008-2012) Député de la Corrèze (1988-1993 et 1997-2012) Autres fonctions ▪ Premier secrétaire du Parti socialiste de 1997 à 2008 ▪ Maire de Tulle de 2001 à 2008 ▪ Député européen en 1999	FRANÇOIS HOLLANDE 2012 (Campagne • Positions) <i>Le changement, c'est maintenant</i> Vainqueur au 2^d tour	Il annonce sa candidature le 31 mars 2011. Il remporte la primaire citoyenne le 16 octobre 2011.

Candidatures retirées ou n'ayant pas abouti

De nombreuses autres candidatures ont été pressenties, qu'elles aient été officiellement déclarées ou simplement évoquées. Certaines de ces candidatures potentielles ont d'ailleurs été prises en considération par certains sondages, mais toutes ont été retirées ou n'ont pas abouti, notamment parce que ces personnalités n'ont pas réuni les parrainages suffisants ou ont échoué lors de l'investiture de leur parti.

Liste alphabétique des principales candidatures pressenties :

- François Asselineau, président de l'Union populaire républicaine. Il échoue à recueillir les 500 parrainages d'élus nécessaires, déclarant en avoir obtenu 17²⁰.
- Martine Aubry, candidate de la primaire socialiste, battue au second tour par François Hollande.
- Jean-Michel Baylet, président du Parti radical de gauche, candidat de la primaire socialiste, battu au premier tour.
- Olivier Besancenot, porte-parole du Nouveau Parti anticapitaliste et candidat de la LCR aux élections présidentielles de 2002 et 2007. Pressenti pour représenter le NPA, il annonce en mai 2011 qu'il ne souhaite pas être de nouveau candidat²¹.
- Jean-Louis Borloo, président du Parti radical, ancien ministre. Après avoir évoqué une éventuelle candidature, il a annoncé son renoncement le 2 octobre 2011²².
- Gilles Bourdouleix, maire de Cholet, candidat du Centre national des indépendants et paysans (CNIP)²³.
- Christine Boutin, présidente du Parti chrétien-démocrate, ancienne ministre, candidate en 2002. Candidature annoncée le 21 juin 2011²⁴ ; retrait de sa candidature le 13 février 2012 avec l'annonce de son soutien à Nicolas Sarkozy²⁵.

- Jean-Pierre Chevènement, président d'honneur du Mouvement républicain et citoyen, ancien ministre, candidat en 2002. Candidat le 5 novembre 2011²⁶, retrait le 1^{er} février 2012²⁷. Il participe ensuite à la campagne de François Hollande.
- Nicolas Hulot, candidat de la primaire écologiste, battu au second tour par Eva Joly, qu'il ne soutiendra pas.
- Alain Juppé, ancien Premier ministre. En 2008, il annonce qu'il n'est pas désintéressé²⁸ puis, en 2010, il déclare qu'il serait probablement candidat si Nicolas Sarkozy ne se présentait pas²⁹.
- Carl Lang, président du Parti de la France et ancien secrétaire général du Front national, candidat de l'Union de la droite nationale (Parti de la France, Mouvement national républicain et Nouvelle droite populaire), déclare n'avoir obtenu que 447 parrainages³⁰.
- Corinne Lepage, présidente de Cap21, candidate en 2002. Elle déclare n'obtenir que 476 signatures sur les 500 requises et appelle à voter pour François Hollande au 1^{er} tour³¹.
- Stéphane Lhomme, candidat de la primaire écologiste, battu au premier tour.
- Patrick Lozès, président du CRAN et du parti Allez la France !, « candidat de la diversité et de l'ascension sociale », n'obtient pas les signatures nécessaires pour se présenter.
- Nicolas Miguët, candidat du Rassemblement des contribuables français, déclare avoir obtenu 495 signatures d'élus et ne peut donc se présenter. Il votera à titre personnel pour Nicolas Sarkozy dès le premier tour³².
- Arnaud Montebourg, candidat de la primaire socialiste, battu au premier tour.
- Hervé Morin, président du Nouveau Centre, ancien ministre. Candidature annoncée le 9 novembre 2011³³, officialisée le 27 novembre³⁴ puis retirée le 16 février 2012 avec l'annonce de son soutien à Nicolas Sarkozy³⁵.
- Frédéric Nihous, président de Chasse, pêche, nature et traditions, candidat en 2007. Candidature officialisée le 16 juin 2011³⁶, puis retirée le 22 février 2012 avec l'annonce de son partenariat avec Nicolas Sarkozy³⁷.
- Ségolène Royal, candidate battue par Nicolas Sarkozy au deuxième tour de l'élection présidentielle de 2007, de nouveau candidate de la primaire socialiste, battue au premier tour.
- Gérard Schivardi, candidat en 2007 soutenu par le Parti des travailleurs. Pressenti pour une nouvelle candidature, il annonce le 2 septembre 2011 qu'il ne se représentera pas³⁸.
- Henri Stoll, candidat de la primaire écologiste, battu au premier tour.
- Dominique Strauss-Kahn, candidat pressenti pour la primaire socialiste et longtemps favori des sondages, empêché par l'affaire du Sofitel de New York. Il a confirmé par la suite qu'il avait eu l'intention de se présenter³⁹.
- Manuel Valls, candidat de la primaire socialiste, battu au premier tour.
- Dominique de Villepin, ancien Premier ministre, président de République solidaire. Il renonce le dernier jour du dépôt des candidatures, affirmant avoir un nombre de parrainages insuffisant.

Contexte

L'élection présidentielle intervient après dix-sept années de présidence de droite et dix années de majorité UMP.

Le président sortant, Nicolas Sarkozy, exerce ses fonctions depuis 2007. Les élections intermédiaires ont été difficiles pour la droite. Pendant son mandat, le président de la République a dû faire face aux conséquences de la « Grande Récession » et de la crise de la dette dans la zone euro. Il est critiqué par l'opposition pour son style de présidence et sa gestion de la crise sur le plan intérieur, bien que sa politique internationale fasse plus consensus. Alors que sa cote de popularité, tombée à un niveau très bas, remonte à partir de la fin de l'année 2011 et qu'aucune autre candidature ne se dégage à droite, sa volonté de briguer un second mandat ne fait guère de doute.

Le Parti socialiste, après avoir traversé une phase difficile au moment du congrès de Reims, a profité de l'impopularité du président Sarkozy. La candidature du directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Dominique Strauss-Kahn, appuyée par sa stature internationale et des sondages très favorables, paraissait acquise. Mais après les accusations d'agression sexuelle portées contre lui, c'est finalement François Hollande qui est désigné candidat face à la première secrétaire du PS, Martine Aubry, à l'issue d'une primaire « ouverte ». François Hollande fait dès lors figure de grand favori de l'élection, les sondages de second tour le créditant de plus de 60 % des voix face à Nicolas Sarkozy.



Nicolas Sarkozy et le président des États-Unis, Barack Obama, dans le bureau ovale, le 30 mars 2010.

À l'extrême droite, Marine Le Pen semble en position de force en raison des scores réalisés par le Front national aux élections régionales et cantonales, et des intentions de vote en sa faveur, qui atteignent un niveau inédit pour une candidature d'extrême droite. La gauche radicale apparaît quant à elle divisée, puisque plusieurs candidats s'en revendiquant sont en lice ; seul Jean-Luc Mélenchon semble se détacher. Du côté du MoDem, François Bayrou, qui se présente à nouveau après son bon score de 2007, semble promis à un score inférieur à celui réalisé cinq ans plus tôt. Les autres candidats sont qualifiés de « petits candidats », bien que pendant un temps, Eva Joly, désignée candidate écologiste face au médiatique Nicolas Hulot, a pu espérer réaliser un score significatif.

Déroulement

Premier tour

Campagne

La campagne officielle débute le 20 mars 2012, au lendemain de l'annonce de la liste des candidats par le Conseil constitutionnel. Lors des trois premières semaines, un principe d'équité doit régir le traitement des informations et les candidats ont un temps de parole identique dans les médias télévisés et radio^[réf. nécessaire]. Au cours des deux dernières semaines, les candidats ont un traitement strictement égal (temps de parole et heures de diffusion identiques) dans l'ensemble des médias télévisés et radio, et des spots de campagne sont diffusés. Cette règle n'est pas sans effet : Dominique Souchier doit mettre fin à ses deux émissions sur Europe 1, Le Grand Jury et réalise donc des émissions à thème, sans invité, tandis que les chaînes d'information en continu compensent en plein milieu de la nuit, le temps d'antenne dû aux petits candidats⁴⁰. Les chaînes de télévision en France métropolitaine doivent brouiller leur signal pour ne pas diffuser des messages « ayant un caractère de propagande électorale », car les ultramarins votent un jour avant les électeurs de la métropole⁴¹. Le CSA reçoit ainsi un nombre non négligeable de pressions pour déroger à cette règle⁴², mais c'est, *in fine*, le Conseil constitutionnel qui veille à son respect.

Le début de la campagne officielle est perturbée par les tueries de mars 2012 à Toulouse et Montauban et déclarée « suspendue » par certains candidats^{43, 44}. Selon Jean-Luc Mélenchon, la poursuite de la campagne est au contraire « un acte de résistance morale, intellectuelle et affective »⁴⁵. D'autres candidats mettent en garde contre une possible récupération politique des événements, comme Philippe Poutou, qui redoute un possible « calcul politique derrière pour faire diversion par rapport à la crise »⁴⁶.

La campagne est aussi marquée par la montée des intentions de vote en faveur du candidat du Front de gauche, Jean-Luc Mélenchon, qui passe d'environ 6 % début janvier⁴⁷ à 17 % à moins de deux semaines du premier tour⁴⁸. La popularité croissante de Jean-Luc Mélenchon se manifeste aussi par le succès populaire de ses meetings en plein air (120 000 personnes revendiquées le 18 mars à Paris, place de la Bastille⁴⁹, puis 70 000 le 5 avril à Toulouse, place du Capitole⁵⁰ et à nouveau 120 000 le 14 avril à Marseille sur les plages du Prado⁵¹). Le 10 avril, 47 % des répondants à une enquête de l'Ifop estiment qu'il est le candidat menant la meilleure campagne, devant Nicolas Sarkozy, cité par 19 % des sondés⁵². D'après Europe 1, qui publie une analyse hebdomadaire sur le sujet, Jean-Luc Mélenchon est aussi le candidat le plus populaire sur les réseaux sociaux sur Internet⁵³ grâce à une stratégie de bruit et de fureur qui consiste à prendre frontalement les médias selon sa conseillère en communication Sophia Chikirou⁵⁴.

Le 15 avril, Nicolas Sarkozy et François Hollande donnent meeting à Paris, respectivement place de la Concorde et devant le château de Vincennes, revendiquant chacun au moins 100 000 participants⁵⁵.

Pendant la campagne, Marine Le Pen assigne Eva Joly en justice. Cette dernière l'avait accusée d'être « l'héritière de son père milliardaire par un détournement de succession ». Déclarées « irrecevables » en première instance, les poursuites engagées par la candidate du Front national sont finalement jugées en appel, où Eva Joly est relaxée au « bénéfice de la bonne foi »⁵⁶.

Débats télévisés

Pour la première fois dans l'histoire, la totalité des candidats participe avant le premier tour à une émission, d'égal à égal. Si le projet d'une émission à dix a échoué du fait du refus des deux favoris⁵⁷, France 2 diffuse finalement deux « débats à cinq », qui prennent en réalité la forme de succession d'interviews sans que les candidats ne se croisent sur le plateau, dans l'émission *Des paroles et des actes*, présentée par David Pujadas. Le 11 avril, se succèdent Nicolas Dupont-Aignan, François Hollande, Eva Joly, Marine Le Pen et Philippe Poutou, puis le lendemain, Nathalie Arthaud, François Bayrou, Jacques Cheminade, Jean-Luc Mélenchon et Nicolas Sarkozy. Au niveau des audiences, Jean-Luc Mélenchon est le candidat le plus suivi, avec 4,7 millions de téléspectateurs à l'heure de son passage sur le plateau de France 2, suivi par Nicolas Sarkozy (4,3 millions de téléspectateurs)⁵⁸.

Le 16 avril, un « débat à dix » est organisé dans l'émission *Mots croisés* présentée par Yves Calvi, mais seulement cinq candidats sont présents : Nicolas Dupont-Aignan, Eva Joly, Nathalie Arthaud, Jacques Cheminade et Philippe Poutou. Les cinq autres candidats sont représentés par Nathalie Kosciusko-Morizet (porte-parole de Nicolas Sarkozy), Jean-Marc Ayrault (conseiller spécial de François Hollande), François Delapierre (directeur de campagne de Jean-Luc Mélenchon), Florian Philippot (directeur stratégique et porte-parole de Marine Le Pen) et Marielle de Sarnez (directrice de campagne de François Bayrou).

Tenue du scrutin

Le scrutin se déroule le dimanche 22 avril 2012, les horaires d'ouverture des bureaux de vote variant selon les villes : la règle commune est de 8 heures à 18 heures⁵⁹, mais l'heure de clôture est étendue à 19 ou 20 heures, heure de Paris, dans les grandes villes.

Afin d'éviter que des électeurs d'outre-mer ne soient influencés par les estimations diffusées à partir de 20 h en métropole, certains territoires votent la veille, le samedi 21 avril 2012, de 8 h à 18 h⁶⁰ : cela concerne les départements français d'Amérique (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Saint-Martin et Saint-Barthélemy), la Polynésie française, Saint-Pierre-et-Miquelon ainsi que les postes consulaires situés sur le continent américain, y compris Hawaï. Le dimanche est le jour régulier pour la France

métropolitaine, La Réunion, Mayotte, la Nouvelle-Calédonie, les îles Wallis-et-Futuna et dans les ambassades et consulats à l'étranger⁶¹. Le Royaume-Uni et le Portugal, par contre, votent le même jour que la France alors que ces deux pays sont en retard d'une heure par rapport à la France, les bureaux fermant à 18 h locales.

Par rapport à la précédente élection présidentielle, on note une baisse sensible de l'utilisation des machines à voter (82 communes en 2007 pour 1,5 million d'électeurs, 64 communes en 2012 pour 1 million d'électeurs)^{62,63}. Par exemple, la ville de Lorient n'y recourt plus afin d'éviter les éventuels soupçons, ou réticences, et permettre une meilleure visibilité des différentes candidatures⁶⁴. Aucune nouvelle autorisation n'a été donnée depuis 2007, d'autant plus que, d'après le ministère de l'Intérieur, « un scrutin avec une forte participation comme la présidentielle n'est pas forcément le meilleur moment » pour instaurer ce système de vote, qui permet d'éliminer les scrutateurs. Les machines proviennent des États-Unis. Le personnel employé en mairie travaille en suivant les instructions des éditions Berger-Levrault, qui ont adapté les machines. Elles sont inspectées par Bureau Veritas⁶⁵. Les Français établis hors de France ne peuvent voter par Internet ; pour ce faire, ils devront attendre les législatives du mois d'après.

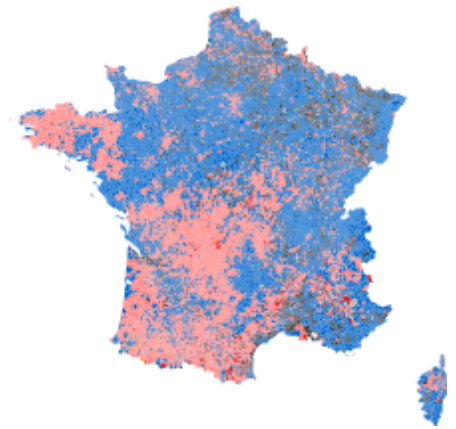
Les médias français n'ont pas le droit de diffuser d'estimations des résultats avant la fermeture de tous les bureaux de vote, c'est-à-dire à 20 h, ce qui n'est pas le cas des médias étrangers, en particulier les francophones de Belgique et de Suisse, qui ne sont pas soumis, par leur législation, aux mêmes règles que les médias français⁶⁶.

Second tour

Campagne

Traditionnellement (depuis 1974 et à l'exception notable de l'élection de 2002), un débat télévisé entre les deux finalistes a lieu quelques jours avant ce second tour. Celui-ci s'est tenu le 2 mai 2012 sur TF1, France 2, Public Sénat, LCP, TV5 Monde, les chaînes d'information en continu BFM TV, i>Télé et LCI mais également sur les stations de radio Europe 1, RTL, France Inter et France Info ; il était coprésenté par David Pujadas et Laurence Ferrari. Selon l'institut Médiamétrie, 17,79 millions de téléspectateurs ont suivi ce débat télévisé, score sensiblement inférieur aux 20,4 millions de téléspectateurs qui avaient suivi le débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle française de 2007⁶⁷. Durant cet entre-deux-tours, les deux candidats qualifiés poursuivent également leur débat avec des journalistes, se succédant dans les émissions sans pour autant s'affronter directement, par exemple dans la matinale de RTL le 27 avril 2012.

Durant l'entre-deux-tours, Eva Joly, Jean-Luc Mélenchon, Philippe Poutou et Jacques Cheminade appellent soit à voter pour François Hollande soit à battre Nicolas Sarkozy⁶⁸. Marine Le Pen, Nicolas Dupont-Aignan et Nathalie Arthaud ne donnent aucune consigne de vote, la candidate du FN déclarant toutefois son intention personnelle de voter blanc⁶⁸. Le 3 mai 2012, François Bayrou, dernier candidat battu à se prononcer, déclare qu'il votera François Hollande à titre personnel sans toutefois donner de consignes de vote à ses électeurs du premier tour⁶⁹.



Candidat en tête par commune en Métropole :



Attitude des médias

Les médias font l'objet de nombreuses critiques pendant et après la campagne présidentielle.

L'UMP dénonce leur partialité et les tient pour partie responsable de l'échec de son candidat, alors que le scrutin était plus serré que prévu. Ses dirigeants critiquent en particulier la virulence des attaques envers Nicolas Sarkozy et la différence de traitement médiatique avec François Hollande, notamment après les « Unes » de *Libération* et celle de *L'Humanité* comparant Sarkozy au maréchal Pétain^{70,71}. À ce sujet, Nicolas Sarkozy déclare : « Quand je pense qu'on a dit que c'est moi qui maîtrisais les médias ! Qu'est-ce que ce serait si je ne les maîtrisais pas ? », tandis qu'Alain Juppé déclare n'avoir jamais vu « un tel engagement partisan de la classe médiatique contre un candidat honni, en faveur d'un futur président unanimement considéré comme déjà sacré »⁷². Des militants UMP prennent à partie des journalistes^{73,74,75}.

De son côté, le candidat socialiste, François Hollande, évoque son « grand respect pour l'institution » médiatique et déclare refuser de juger la presse quand on l'interroge sur la Une de *L'Humanité*, bien qu'il ait refusé de donner une interview au *Figaro*, jugé pro-Sarkozy⁷⁰.

Le site de critique des médias *Acrimed* dénonce régulièrement le mépris des médias et de leurs éditorialistes et intervieweurs vis-à-vis des candidats les plus bas dans les sondages, tels Jacques Cheminade, Nathalie Arthaud, Philippe Poutou, Nicolas Dupont-Aignan, Eva Joly ou encore Jean-Luc Mélenchon. Sont notamment critiqués : BFM TV⁷⁶, *Le Grand Journal* de Canal+⁷⁷, I-Télé, RTL, Slate.fr, le *Huffington Post*, *Le Figaro*, *Le Monde*, *L'Express*, *Marianne*, *Le Nouvel Observateur*, *Le Journal du dimanche*, Christophe Barbier, Alain Duhamel, Jacques Julliard⁷⁸, Franz-Olivier Giesbert⁷⁹, Jean-Michel Aphantie⁸⁰ et Alain Marschall⁸¹.

Le site web d'*Acrimed* dénonce aussi la remise en cause de l'égalité du temps de parole entre les candidats, l'affaiblissement de la pluralité et le déni de service public de certains médias, tels que France Inter, France Bleu, BFM TV, Europe 1, France Info, France Culture, RTL, RMC et BFM Business^{82,83}.

Le documentaire *DSK, Hollande, Etc.* réalisé par Pierre Carles, Julien Brygo, Nina Faure et Aurore Van Opstal, retrace la manière dont la presse a successivement soutenu les candidatures de Dominique Strauss-Kahn et François Hollande ; et méprisé les candidats les moins bien placés dans les sondages. Le film montre notamment la réaction de certains journalistes influents tels Nicolas Demorand, Laurent Joffrin, Maurice Szafran ou encore Jean-Michel Aphantie, face à leurs contradictions⁸⁴. Il a notamment donné lieu à une polémique avec Jean-Michel Aphantie qui s'est estimé piégé par Julien Brygo, lequel s'est fait passer pour un journaliste belge de la RTBF pour obtenir un entretien avec lui⁸⁵. Une version du film est mise en ligne sur le site personnel de Pierre Carles le 19 avril 2012, à trois jours du premier tour de l'élection^{86,87}. La version finale est envoyée par DVD durant le mois de décembre 2012 et est mise en ligne gratuitement sur les réseaux pair-à-pair.

Après la victoire du candidat socialiste, un sondage TNS Sofres indique que 40 % des Français considèrent que les médias ont favorisé François Hollande dans leur traitement de la campagne, contre 10 % pour Nicolas Sarkozy⁸⁸.

Selon une « consultation » réalisée par Harris Interactive et parue dans la revue *Médias*, 74 % des journalistes auraient voté en faveur du candidat du PS au second tour de l'élection présidentielle⁸⁹. Ce sondage est vivement critiqué par le site web d'*Acrimed*, qui lui reproche de multiples biais méthodologiques, notamment d'avoir été réalisé sur un échantillon de seulement 105 journalistes (sur

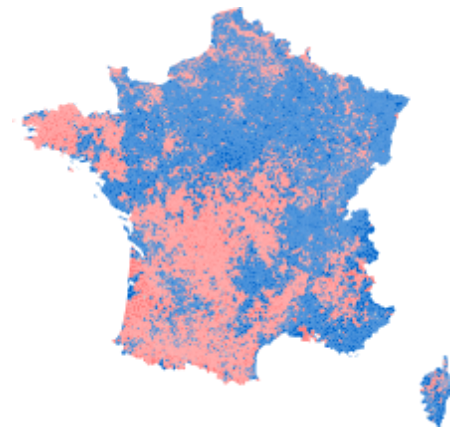
les 37 000 détenteurs d'une carte de presse en 2012), et de s'être limité aux journalistes présents sur le réseau social Twitter ; il lui est aussi reproché de masquer ces faiblesses méthodologique sous le terme « consultation » et d'en tirer les mêmes enseignements que s'il s'agissait d'un sondage⁹⁰.

Modalités et résultats

Un candidat à l'élection (au premier tour ou au deuxième tour) ne peut être élu qu'à la majorité absolue. Au premier tour, aucun des candidats n'a obtenu plus de 50 % des suffrages exprimés, ce sont donc les deux candidats en tête de ce premier tour, François Hollande (PS) et Nicolas Sarkozy (UMP), qui sont retenus pour participer au second tour, deux semaines après le premier, c'est-à-dire le dimanche 6 mai 2012 (le samedi 5 mai 2012 dans les cas précisés à la section Période de scrutin). Il est remporté par François Hollande qui est élu président de la République.

La participation est de 80,35 %. François Hollande est élu septième président de la V^e République avec 51,64 % des suffrages exprimés.

Le nombre de bulletins blancs ou nuls, supérieur à deux millions, est le plus élevé jamais observé au second tour d'une élection présidentielle en France, mais le troisième seulement en pourcentage des votants (5,82 % alors qu'on en avait enregistré 5,97 % à l'élection présidentielle de 1995 et 6,42 % à celle de 1969)⁹¹. Comme Jacques Chirac en 1995, François Hollande est ainsi élu par moins de 50 % des votants⁹².



Candidat arrivé en tête au second tour en Métropole par commune :

- François Hollande
- Nicolas Sarkozy
- Égalité



Bulletins de vote du second tour de l'élection présidentielle de 2012.



Urne électorale.



Boulevard Saint-Germain.



Foule fêtant la victoire place de la Bastille au soir du second tour.



Rue de Solférino.

Sondages

Parmi les sondages publiés et contrôlés par la Commission des sondages, leur nombre a connu une augmentation de 35 % par rapport à l'élection présidentielle de 2007⁹³.

Avant le premier tour

Cette élection est marquée par la suprématie des candidats socialistes dans les sondages. Avant que n'éclate l'affaire du Sofitel de New York, le directeur général du Fonds monétaire international, Dominique Strauss-Kahn, apparaît comme le mieux placé face à Nicolas Sarkozy. Un sondage LH2 réalisé au début du mois de mai 2011 va même jusqu'à le créditer d'une avance de 30 points sur le président sortant, avec 65 % d'intentions de vote au second tour. L'avance de François Hollande et Martine Aubry, autres candidats potentiels, est moindre, mais reste très importante. De l'avis général, il semble alors difficile pour Nicolas Sarkozy de refaire son retard en seulement quelques mois de campagne. L'hypothèse d'un « 21 avril à l'envers » est même évoquée au début de l'année 2011, quand plusieurs sondages placent la candidate du Front national, Marine Le Pen, devant le président sortant.

À l'issue d'une primaire « ouverte », François Hollande, fraîchement désigné candidat du PS, conforte son avance : un sondage BVA, réalisé courant octobre 2011, le crédite ainsi de 16 points d'avance sur Nicolas Sarkozy au premier tour et de 28 au second. Mais par la suite, l'avance du candidat socialiste s'effrite, en particulier avec l'annonce de candidature du président sortant et le début de la campagne officielle. Son avance reste néanmoins confortable, en particulier au second tour, où il ne descend jamais en dessous de 54 % d'intentions de vote. C'est au premier tour que l'écart se resserre le plus, Nicolas Sarkozy passant un temps en première position.

La baisse d'intentions de vote en faveur du candidat socialiste au premier tour s'explique en partie par la percée de Jean-Luc Mélenchon, qui passe de 8 % en février à 17 % quelques jours avant le premier tour⁴⁸. Pour les commentateurs, il constitue la véritable surprise de la campagne et l'hypothèse qu'il s'impose comme le « troisième homme », devant Marine Le Pen, apparaît crédible.

De son côté, le candidat du MoDem, François Bayrou, baisse régulièrement dans les études d'opinion, tandis que les « petits candidats » ne dépassent guère les 2 %, y compris Eva Joly, qui avait pourtant frôlé la barre des 10 % en 2011.

Entre-deux tours

Juste avant le premier tour, François Hollande bénéficiait d'une avance de 8 à 14 points dans l'hypothèse d'un duel face à Nicolas Sarkozy. Même si son avance reste importante, les premiers sondages réalisés après le 22 avril indiquent que l'écart se réduit de façon sensible. Cette évolution se poursuit la deuxième semaine de campagne et les tout derniers sondages lui accordent une avance de 5 à 7 points. Finalement, l'écart sera encore moindre, puis François Hollande l'emportera avec 51,64 % des suffrages, soit seulement 3,28 points de plus que son adversaire.

Pendant cette campagne, les sondages ont été très critiqués, en particulier par des partisans de Nicolas Sarkozy, qui ont accusé les instituts d'avoir favorisé le candidat socialiste en surestimant les intentions de vote en sa faveur, aussi bien au premier tour, où même les estimations basées sur un échantillon de bureaux de vote accordaient une avance trop importante à François Hollande par rapport aux résultats définitifs, qu'au second.

Résultats

Au niveau national

Le tableau ci-dessous présente les résultats proclamés par le Conseil constitutionnel, le 25 avril pour le premier tour et le 10 mai pour le second.

Résultats de l'élection présidentielle française de 2012^{94, 95}

Candidat Parti politique		Premier tour 22 avril 2012		Second tour 6 mai 2012	
		Voix	%	Voix	%
François Hollande <i>Parti socialiste</i> ^a		10 272 705	28,63	18 000 668	51,64
Nicolas Sarkozy <i>Union pour un mouvement populaire</i> ^b		9 753 629	27,18	16 860 685	48,36
Marine Le Pen <i>Front national</i>		6 421 426	17,90		
Jean-Luc Mélenchon <i>Front de gauche</i>		3 984 822	11,10		
François Bayrou <i>Mouvement démocrate</i>		3 275 122	9,13		
Eva Joly <i>Europe Écologie Les Verts</i>		828 345	2,31		
Nicolas Dupont-Aignan <i>Debout la République</i>		643 907	1,79		
Philippe Poutou <i>Nouveau Parti anticapitaliste</i>		411 160	1,15		
Nathalie Arthaud <i>Lutte ouvrière</i>		202 548	0,56		
Jacques Cheminade <i>Solidarité et progrès</i>		89 545	0,25		
Suffrages exprimés		35 883 209	98,08	34 861 353	94,18
Votes blancs ou nuls		701 190	1,92	2 154 956	5,82
Total		36 584 399	100	37 016 309	100
Abstention		9 444 143	20,52	9 049 998	19,65
Inscrits / Participation		46 028 542	79,48	46 066 307	80,35



▲
Majorité absolue

Analyse sociologique du vote

Un sondage Ipsos/Logica, réalisé dans les jours qui précédaient le premier tour, indique que les ouvriers avaient majoritairement l'intention de voter pour un candidat de droite ou d'extrême droite (51 %) plutôt que pour un candidat de gauche (40 %) ou du centre (9 %) ⁹⁶. Dans le détail, et d'après les résultats réels du vote croisé avec les données de l'INSEE, les ouvriers et employés des communes de plus de 50 000 habitants votent plutôt pour Jean-Luc Mélenchon, ceux des communes de taille moindre votent plutôt pour Nathalie Arthaud. Le vote Le Pen n'est fortement corrélé aux CSP ouvriers et employés que dans les petites communes, avec la réserve que les CSP sont mal connues pour les ensembles de moins de 10 000 habitants, le recensement n'étant plus systématique ⁹⁶. Le même sondage signale que les jeunes électeurs (18–24 ans) souhaitent voter en priorité pour François Hollande (29 %), Nicolas Sarkozy (27 %), puis Marine Le Pen (18 %) ⁹⁶. Les retraités auraient quant à eux voté avant tout pour les deux candidats qualifiés pour le second tour : d'abord Nicolas Sarkozy (38 % selon OpinionWay, 37 % selon l'Ifop) puis François Hollande (31 % selon OpinionWay, 32 % selon l'Ifop) ⁹⁷.

À l'issue du second tour, un sondage CSA indique que les catégories populaires ont majoritairement voté pour François Hollande (60 %), parmi lesquels 70 % des ouvriers, mais que les électeurs de ces catégories qui avaient opté pour Marine Le Pen au premier tour s'étaient majoritairement reporté sur l'abstention ou le vote blanc (38 %) ⁹⁸.

Selon une étude réalisée par l'institut de sondages OpinionWay, 93 % des électeurs musulmans (qui représentent environ deux millions de personnes) ont voté pour François Hollande lors du second tour ⁹⁹. D'après une autre étude, réalisée par l'institut Harris Interactive, 79 % des catholiques pratiquants ont voté pour Nicolas Sarkozy au second tour ¹⁰⁰.

D'après Ipsos, la sociologie des électorats pour le second tour de l'élection est la suivante :

	F. Hollande	N. Sarkozy
Ensemble	51,6	48,4
Sexe		
Homme	52	48
Femme	51	49
Âge		
18–24 ans	57	43
25–34 ans	62	38
35–44 ans	53	47
45–59 ans	54	46
60 ans et plus	41	
Profession		
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	30	70
Profession libérale, cadre	52	48
Profession intermédiaire	60	40
Employé	56	44
Ouvrier	58	42
Retraité	43	57
Religion		
Catholique	43	57
Autre religion	63	37
Sans religion	68	32
Dernier diplôme obtenu		
Pas de diplôme	59	41
BEPC/BEP/CAP/CEP	49	51
Baccalauréat	55	45
Bac +2	50	50
Au moins Bac +3	55	45
Niveau de revenu du foyer		
Moins de 1 200 €	59	41
De 1 200 à 2 000 €	56	44
De 2 000 à 3 000 €	54	46
3 000 € et plus	44	56
Catégorie d'agglomération		
Rural	47	53
Moins de 20 000 hab.	51	49
20 000 à 100 000 hab.	54	46
Plus de 100 000 hab.	57	43

Agglomération de Paris	48	52
Source : Ipsos ¹⁰¹		

On peut remarquer que les grandes villes ont tendance à voter majoritairement à gauche. Sur les dix communes les plus peuplées de France, neuf ont voté majoritairement pour François Hollande, l'exception étant la commune de Nice. Dans quatre communes (Toulouse, Lille, Montpellier et Nantes), le candidat socialiste obtient au moins dix points de plus que la moyenne nationale.

Résultat au second tour dans les 10 communes les plus peuplées de France

Villes	F. Hollande		N. Sarkozy	
	Nb.	%	Nb.	%
<u>Paris</u>	560 459	55,60	447 499	44,40
<u>Marseille</u>	185 797	50,87	179 470	49,13
<u>Lyon</u>	118 089	53,12	104 221	46,88
<u>Toulouse</u>	115 181	62,54	68 997	37,46
<u>Nice</u>	63 884	39,65	97 230	60,35
<u>Nantes</u>	86 281	61,53	53 939	38,47
<u>Strasbourg</u>	57 452	54,7	47 584	45,3
<u>Montpellier</u>	66 034	62,38	39 824	37,62
<u>Bordeaux</u>	60 100	57,18	45 007	42,82
<u>Lille</u>	54 243	62,43	32 638	37,57
France entière	18 000 668	51,64	16 860 685	48,36

Structure des votes

Réactions internationales aux résultats du second tour de l'élection présidentielle

Réactions en Europe

-  José Manuel Barroso : le président de la Commission européenne félicite François Hollande pour son élection, puis ajoute qu'il compte « sur lui pour relancer l'économie européenne »¹⁰².
-  Elio Di Rupo : le Premier ministre belge est allé assister à la victoire de François Hollande en France le soir des résultats du second tour.
- 
 - Guido Westerwelle : le ministre fédéral des Affaires étrangères libéral allemand qualifie cette élection « d'événement historique », et déclare que les gouvernements français et allemand vont « travailler ensemble à un pacte de croissance »^{102, 103}.
 - Angela Merkel : La chancelière fédérale conservatrice allemande, qui avait soutenu la candidature de Nicolas Sarkozy, a également téléphoné à François Hollande le soir de l'élection. Selon un communiqué de presse allemand, ils se sont « assurés l'un et l'autre

d'aspirer à une étroite coopération dans la confiance »¹⁰². Angela Merkel a également tendu la main au nouveau président français en l'invitant en Allemagne¹⁰³.

-  Helle Thorning-Schmidt : la Première ministre sociale-démocrate danoise déclare envisager une coopération « bénéfique et rapprochée » avec François Hollande pour l'emploi et la croissance en Europe¹⁰³.
-  Mariano Rajoy : Le président du gouvernement conservateur espagnol a salué le dimanche la victoire du socialiste François Hollande, se disant convaincu que Madrid et Paris auront une fructueuse relation au plan bilatéral et européen¹⁰³.
-  Enda Kenny : le Premier ministre centriste irlandais a « félicité » le dimanche François Hollande pour son élection¹⁰³, espérant également qu'avec sa victoire la croissance sera privilégiée à l'austérité^{102, 103}.
-  Mario Monti : le président du Conseil des ministres italien déclare qu'il veut « collaborer étroitement avec la France, en particulier dans le cadre européen » dans un message de félicitations adressé le dimanche soir par téléphone au nouveau président français¹⁰³, en souhaitant « une Union toujours plus efficace et orientée vers la croissance »¹⁰².
-  Pedro Passos Coelho : le Premier ministre libéral portugais a adressé le dimanche soir « ses vœux de succès » au socialiste François Hollande¹⁰³.
-  David Cameron : le Premier ministre conservateur britannique a « félicité » François Hollande¹⁰³ et se dit « impatient de travailler très étroitement ensemble et de construire une relation très proche, qui existe déjà »¹⁰².
-  Réactions en Andorre : en élisant le président de la République française, les citoyens français ont également élu l'un des deux chefs d'État d'Andorre, principauté souveraine voisine. À la suite de l'élection, le chef du gouvernement andorran Antoni Martí adresse ses félicitations à François Hollande, exprimant sa confiance à la fois en la continuité des relations entre l'Andorre et la France (qualifiées d'« excellentes ») et en la conscience qu'aurait François Hollande de l'importance de son rôle en qualité de coprince d'Andorre. Pour sa part, Jaume Bartumeu, du Parti social-démocrate (opposition), voit en la victoire de François Hollande « le début de la résurgence de la social-démocratie en Europe »^{104, 105}.

Réactions en Amérique du Nord

-  Stephen Harper : le Premier ministre conservateur canadien a téléphoné le dimanche à François Hollande pour le féliciter pour sa victoire et convenir d'une rencontre prochaine¹⁰³.
-  Jean Charest : le Premier ministre libéral du Québec a salué le dimanche l'élection de François Hollande, tout en remerciant le président sortant Nicolas Sarkozy pour son engagement envers la province francophone canadienne¹⁰³.
-  Barack Obama : dès le soir de l'élection, le président des États-Unis a appelé François Hollande pour le féliciter et l'a invité à la Maison-Blanche avant les sommets du G8 et de l'OTAN^{106, 102}. Le porte-parole de la Maison-Blanche, Jay Carney, a ajouté que « le président Obama a déclaré avoir l'intention de travailler étroitement avec monsieur Hollande et son gouvernement sur un ensemble de dossiers difficiles en matière économique et de sécurité »¹⁰³.

Réactions en Amérique du Sud

-  Dilma Rousseff : la présidente brésilienne a « très chaleureusement » félicité le dimanche François Hollande et salué ses propositions pour lutter contre la crise européenne¹⁰³.
-  Juan Manuel Santos : Le président colombien a adressé le dimanche ses « sincères félicitations » à François Hollande, espérant que les relations entre les deux pays allaient continuer sur le « bon chemin »¹⁰³.
-  Hugo Chávez : le président vénézuélien, un des leaders de la gauche radicale latino-américaine, a félicité le dimanche François Hollande pour « sa nette victoire », d'après une annonce du ministère vénézuélien des Affaires étrangères¹⁰³.

Réactions en Afrique

-  Jacob Zuma : le président sud-africain a félicité le dimanche François Hollande, y voyant une occasion de consolider les relations entre les deux pays¹⁰³.
-  Abdelaziz Bouteflika : le président de la République algérienne adresse ses « chaleureuses félicitations » à François Hollande, en lui souhaitant des « vœux de succès dans l'accomplissement des hautes charges dont [il vient] d'être investi »¹⁰². Il l'a également assuré de sa disponibilité à œuvrer avec lui en faveur d'une coopération algéro-française¹⁰³.
-  Ali Bongo : le président gabonais, dont le pays est souvent décrit comme un des symboles de la Françafrique, a félicité le dimanche François Hollande, appelant « au raffermissement de notre partenariat stratégique »¹⁰³.
-  Mohammed VI : le roi du Maroc a félicité François Hollande, lui souhaitant « plein succès » dans sa « noble mission au service du peuple français ami »¹⁰³.
-  Mustapha Ben Jaafar : la Tunisie nouvelle a félicité François Hollande et fonde de « grands espoirs » dans le renforcement de ses relations avec la France, a déclaré le dimanche dans un communiqué le président socialiste de l'Assemblée constituante (ANC)¹⁰³.

Autres réactions

- Le pape Benoît XVI fait parvenir un message au nouveau président de la République française, quelques heures après son investiture, le 15 mai 2012. Dans celui-ci, il fait le souhait que la France demeure un « facteur de paix et de solidarité active, dans la recherche du bien commun, du respect de la vie ainsi que de la dignité de chaque personne et de tous les peuples ». Le Souverain pontife invoque également de « grand cœur l'abondance des Bénédiction divines » sur la personne du nouveau président de la République française ainsi que sur tous les habitants de la France¹⁰⁷.

Comptes de campagne

Le plafond de dépenses pour le premier tour était de 16,851 millions d'euros remboursables au maximum à 47,5 %, soit 8,004 millions d'euros. Les candidats qui ont obtenu moins de 5 % des suffrages exprimés reçoivent un remboursement maximal de 4,75 % du plafond, soit 0,8 million d'euros. Au second tour, le plafond était de 22,509 millions d'euros remboursables au maximum à 47,5 %, soit 10,692 millions d'euros.

Comptes de campagne retenus par la CNCCFP

Candidat	Résultat au 1 ^{er} tour	Dépenses	Remboursement
<u>François Hollande</u> ¹⁰⁸	28,63 %	21 719 956 €	10 691 775 €
<u>Nicolas Sarkozy</u> ¹⁰⁹	27,18 %	22 975 118 €	0 €
<u>Marine Le Pen</u> ¹¹⁰	17,90 %	8 487 743 €	8 004 225 €
<u>Jean-Luc Mélenchon</u> ¹¹¹	11,10 %	9 427 731 €	8 004 225 €
<u>François Bayrou</u> ¹¹²	9,13 %	6 818 894 €	5 981 729 €
<u>Eva Joly</u> ¹¹³	2,31 %	1 808 473 €	800 423 €
<u>Nicolas Dupont-Aignan</u> ¹¹⁴	1,79 %	1 104 597 €	776 408 €
<u>Philippe Poutou</u> ¹¹⁵	1,15 %	803 807 €	791 391 €
<u>Nathalie Arthaud</u> ¹¹⁶	0,56 %	1 010 391 €	779 871 €
<u>Jacques Cheminade</u> ¹¹⁷	0,25 %	471 677 €	401 899 €

Les comptes de campagnes sont publiés en décembre 2012. La Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques valide les comptes sauf celui de Nicolas Sarkozy en prenant en compte des dépenses antérieures à sa déclaration de candidature. Nicolas Sarkozy forme, le mois suivant, un recours devant le Conseil constitutionnel¹¹⁸. Ses comptes de campagne sont finalement rejetés en juillet 2013¹¹⁹. Malgré les irrégularités des comptes de campagne soulignées par la CNCCFP et validées en appel par le conseil Constitutionnel, et malgré les suites plus graves que constituent l'affaire Bygmalion, Nicolas Sarkozy impute ses déboires au seul Conseil constitutionnel : « À la suite de la décision du Conseil Constitutionnel, le premier parti d'opposition de France qui a contribué à rassembler près d'un Français sur deux ne bénéficie d'aucun remboursement public »¹²⁰.

Les dépassements des dépenses de campagne et les graves difficultés financières de l'UMP débouchent en 2014 sur l'affaire Bygmalion, une affaire politico-financière où une agence de communication nommée Bygmalion créée par deux proches de Jean-François Copé est suspectée d'avoir émis de fausses factures d'un montant de plusieurs millions d'euros à la demande de l'UMP. Jean-François Copé lance une « souscription nationale », surnommée « Sarkothon », à l'issue d'un bureau politique extraordinaire^{121, 122}. En deux mois, une somme de onze millions d'euros de dons est ainsi récolté par l'UMP, compensant l'invalidation des comptes de campagne¹²³. Du fait des déductions fiscales accordées aux dons aux partis politiques, Nicolas Sarkozy fait peser sur l'ensemble des contribuables 66 % de la pénalité et de l'amende infligée pour l'illégalité du financement de sa campagne¹²⁴, soit environ sept millions d'euros pris en charge par l'état sur les onze millions qui ne devaient pas être remboursés. L'amende de 363 615 euros due par le candidat est également payée par l'UMP¹²⁵. Nicolas Sarkozy la remboursera en décembre 2014, une fois revenu à la tête du parti¹²⁶. Ce règlement ne clôt pas pour autant l'enquête pour « abus de confiance » au préjudice de l'UMP ouverte en juillet 2014¹²⁷. Elle ne clôt pas non plus l'affaire Bygmalion.

Suites

Depuis le début de la V^e République, le président nomme un Premier ministre membre de la majorité parlementaire issu de son camp politique, ou dans une situation éventuelle de cohabitation lorsque l'opposition est majoritaire à l'Assemblée nationale¹²⁸. La XIV^e législature s'ouvrira le 26 juin 2012¹²⁹, mais le président élu conserve le choix d'un Premier ministre issu de son propre parti entre sa prise de fonction et le début de la session parlementaire. François Hollande choisit le socialiste Jean-Marc Ayrault.

Les élections législatives se déroulent un peu plus d'un mois après le second tour de l'élection présidentielle, les 10 et 17 juin 2012. Cette concomitance entre les deux scrutins, introduite à la suite du instauration du quinquennat en 2000, a pour objectif affiché est de réduire le risque de cohabitation^{130, 131} et de confirmer le principe de « légitimité subordonnée » et la tendance de l'élection présidentielle^{132, 133}. Une partie des médias et de la classe politique utilisent l'expression de « troisième tour », par rapport aux deux tours de l'élection présidentielle, pour qualifier ces élections législatives^{134, 135, 136, 137, 138}. À l'issue du scrutin législatif, la majorité présidentielle obtient 331 députés sur 577 sièges à pourvoir¹³⁹.

Notes et références

Notes

1. Candidate d'Europe Écologie Les Verts, également soutenue par : Mouvement écologiste indépendant, Régions et peuples solidaires.

2. Candidate du Front national, également soutenue par : le Rassemblement pour l'indépendance de la France, Souveraineté, indépendance et libertés.
3. « Selon les statuts de l'UMP, Nicolas Sarkozy doit passer par un Congrès » (https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2012/article/2012/02/15/selon-les-statuts-de-l-ump-nicolas-sarkozy-doit-passer-par-un-congres_1643520_1471069.html), sur *lemonde.fr*, 15 février 2012.
4. « Pour être le candidat de l'UMP, Sarkozy doit passer par un congrès » (<http://tempsreel.nouvelobs.com/election-presidentielle-2012/20120215.OBS1451/pour-etre-le-candidat-de-l-ump-sarkozy-doit-passer-par-un-congres.html>), sur *tempsreel.nouvelobs.com*, 15 février 2012.
5. Candidat de l'Union pour un mouvement populaire, également soutenu par : Chasse, pêche, nature et traditions, Nouveau Centre, Parti chrétien-démocrate, Parti radical, La Gauche moderne, Les Progressistes, Le Chêne, Convention démocrate.
6. Composé des partis suivants : Parti communiste français, Parti de gauche, Gauche unitaire, République et socialisme, Convergences et alternative, Parti communiste des ouvriers de France, Fédération pour une alternative sociale et écologique.
7. Candidat du Front de gauche, également soutenu par : Les Alternatifs, Organisation de Femmes Égalité, Mouvement politique d'éducation populaire, Rassemblement des cercles communistes, Europe-Liberté, Alternative démocratie socialisme.
8. Candidat du Mouvement démocrate, également soutenu par : Alliance centriste, Parti libéral démocrate.
9. Candidat de Debout la République, également soutenu par : France bonapartiste, Démocratie et république, Porinetia Ora, Nouvelle Action royaliste.
10. Candidat du Parti socialiste, également soutenu par : Parti radical de gauche, Mouvement républicain et citoyen, Génération écologie, Mouvement unitaire progressiste, Homosexualités et socialisme, Cap21, Nouvel espace progressiste.
 - a. Soutenu par le Parti radical de gauche, le Mouvement républicain et citoyen, Génération écologie et Cap21
 - b. Soutenu par le Parti radical, le Nouveau Centre, le Parti chrétien-démocrate et Chasse, pêche, nature et traditions

Références

1. L'article 6 de la constitution (https://fr.wikisource.org/wiki/Constitution_du_4_octobre_1958) dispose à l'alinéa premier que « le président de la République est élu pour cinq ans au suffrage universel direct. »
2. L'article 7 de la constitution dispose à l'alinéa premier que « le président de la République est élu à la majorité absolue des suffrages exprimés. Si celle-ci n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé, le quatorzième jour suivant, à un second tour. »
3. L'article 7 de la constitution précise ces cas d'élection anticipée ou retardée :
 - Une vacance du pouvoir déclarée définitive (alinéa 5) provoque une élection ;
 - Le décès ou l'empêchement d'un candidat déclaré, dans la dernière semaine de dépôt des candidatures (alinéa 6) peut motiver un report de l'élection par le Conseil constitutionnel ;
 - Le décès ou l'empêchement d'un candidat, avant le premier tour (alinéa 7) fait reporter l'élection ;
 - Le décès ou l'empêchement d'un candidat en ballottage au second tour, ou celui d'un candidat qui aurait pu être au second tour mais s'est désisté (alinéa 8) entraîne le redémarrage de toutes les opérations électorales.
4. « Parrainages - Élection présidentielle 2012 » (<http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/election-presidentielle-2012/parrainages/parrainages-election-presidentielle-2012.104284.html>), sur *Conseil constitutionnel*.

5. « Loi du 6 novembre 1962 voir l'article 3 » (<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006068219&dateTexte=vig>), sur *legifrance.gouv.fr* (consulté le 5 mai 2012).
6. « Parrainages - Élection présidentielle 2012 » (<http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/documentation/dossiers-thematiques/2012-election-presidentielle/parrainages/parrainages.104284.html>), sur *Conseil constitutionnel* (consulté le 5 mai 2012).
7. « Nathalie Arthaud, candidate de LO, première à rendre publiques ses 500 signatures » (<http://www.google.com/hostednews/afp/article/ALeqM5iqG5hOLZeAvFK6ZD4FEyd0KfU6Hg?docId=CNG.339b96f208d10c8e1996d8c49c86c501.621>), sur *AFP*, 7 mars 2012 (consulté le 7 mars 2012).
8. « Cheminade a déposé ses 500 signatures » (<http://lci.tf1.fr/politique/elections-presidentielles/cheminade-a-depose-ses-500-signatures-7047086.html>), sur *TF1 News*, 8 mars 2012 (consulté le 8 mars 2012).
9. « Poutou: "l'Oscar du petit candidat" » (<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2012/03/13/97001-20120313FILWWW00689-poutou-oscar-du-petit-candidat.php>), sur *Le Figaro*, 13 mars 2012 (consulté le 13 mars 2012).
10. « Les candidats à la présidentielle déposent leurs parrainages » (<http://tempsreel.nouvelobs.com/topnews/20120316.AFP0571/les-candidats-a-la-presidentielle-deposent-leurs-parrainages.html>), sur *Le Nouvel Obs*, 16 mars 2011 (consulté le 16 mars 2012).
11. « Marine Le Pen trouve ses 500 signatures et entre officiellement en campagne » (http://www.lavoixdunord.fr/Election-presidentielle-2012/2012/03/14/article_marine-le-pen-trouve-ses-500-signatures.shtml), sur *La Voix du Nord*, 14 mars 2012.
12. « Parrainages : le record de Nicolas Dupont-Aignan » (http://www.lepoint.fr/politique/election-presidentielle-2012/le-record-de-nicolas-dupont-aignan-14-03-2012-1441240_324.php), sur *Le Point*, 14 mars 2012 (consulté le 14 mars 2012).
13. « Eva Joly a déposé jeudi 639 signatures au Conseil constitutionnel » (http://www.lepoint.fr/politique/eva-joly-a-depose-jeudi-639-signatures-au-conseil-constitutionnel-15-03-2012-1441695_20.php), sur *Le Point*, 15 mars 2012 (consulté le 15 mars 2012).
14. « Près de 1.100 signatures d'élus recueillies par Mélenchon » (<http://www.liberation.fr/depeches/01012396283-pres-de-1-100-signatures-d-elus-recueillies-par-melenchon>), sur *Libération.fr*, 15 mars 2012 (consulté le 15 mars 2012).
15. « Les Sages valident dix candidatures à la présidentielle », *Libération.fr*, 19 mars 2012 (lire en ligne (<http://www.liberation.fr/politiques/01012396973-les-sages-valident-dix-candidatures-a-la-presidentielle>), consulté le 24 juillet 2017).
16. « Décision Liste candidats 2012 » (<http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/les-decisions/acces-par-date/decisions-depuis-1959/2012/liste-candidats-2012/decision-liste-candidats-2012-du-19-mars-2012.105073.html>) [html], sur *Conseil constitutionnel*, 19 mars 2012 (consulté le 7 mai 2012).
17. Décision du 19 mars 2012 arrêtant la liste des candidats à l'élection présidentielle (<https://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=HRUX1208232S>), publié au *JORF* du 20 mars 2012.
18. « Listes des citoyens ayant présenté les candidats à l'élection du Président de la République » (<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000025595654>), sur *Journal officiel de la République française*, 31 mars 2012 (consulté le 31 mars 2012).
19. Par convention, l'âge des candidats est calculé à la date de publication officielle par le Conseil constitutionnel le 19 mars 2012.
20. « Déclaration faite à l'issue de la collecte des 500 parrainages par François ASSELINEAU » (http://www.dailymotion.com/video/xpkqpo_declaration-faite-a-l-issue-de-la-collecte-des-500-parrainages-par-francois-asselineau-upr_news), sur *dailymotion.com*.
21. Maël Thierry, « 2012 : pourquoi Besancenot renonce » (<http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20110505.OBS2470/2012-pourquoi-besancenot-renonce.html>), sur *tempsreel.nouvelobs.com*, 5 mai 2011 (consulté le 22 avril 2012).

22. Pascal Riché, « Borloo n'est pas candidat pour « ne pas ajouter de la confusion » » (<http://www.rue89.com/court-sans-sucre/2011/10/02/borloo-nest-pas-candidat-pour-ne-pas-ajouter-de-la-confusion-224587>), sur *Rue89*, 2 octobre 2011 (consulté le 16 février 2012).
23. « "Communiqué de Presse" » (<http://www.cni.asso.fr/>), sur *cni.asso.fr*, 6 mai 2012 (consulté le 6 mai 2012).
24. « Boutin, "obligée" par la France » (<http://www.lejdd.fr/Election-presidentielle-2012/Actualite/Au-nom-de-l-humanisme-Christine-Boutin-se-declare-candidate-pour-2012-334137/>), *Le Journal du dimanche*, 22 juin 2011
25. « Présidentielle : Christine Boutin annonce son ralliement à Nicolas Sarkozy » (https://www.lemonde.fr/politique/article/2012/02/13/christine-boutin-annonce-son-ralliement-a-nicolas-sarkozy_1642939_823448.html), *lemonde.fr*, 13 février 2012
26. « Dix ans après 2002, Chevènement se lance dans la présidentielle », *Ladepeche.fr*, 5 novembre 2011 (lire en ligne (<https://www.ladepeche.fr/article/2011/11/05/1208864-chevenement-annonce-qu-il-est-candidat-a-l-election-presidentielle.html>)).
27. « Chevènement annonce son retrait de la course présidentielle », *Agence France-Presse*, 1^{er} février 2012 (lire en ligne (<http://www.google.com/hostednews/afp/article/ALeqM5jbUSICxYdNv1fDlvidSYut32v3Lg?docId=CNG.0fbca7fc5caf527d74615333c0afe8ed.121>)).
28. Présidentielle 2012 : Alain Juppé n'est "fermé à rien" (http://tempsreel.nouvelobs.com/actualites/politique/20080418.OBS0292/presidentielle_2012_alain_juppe_nest_ferme_a_rien.html) « Copie archivée » (https://web.archive.org/web/20080424004320/http://tempsreel.nouvelobs.com/actualites/politique/20080418.OBS0292/presidentielle_2012_alain_juppe_nest_ferme_a_rien.html) (version du 24 avril 2008 sur l'*Internet Archive*), 22 juin 2008
29. « Alain Juppé candidat aux primaires UMP de 2012 si... » (<http://lesinfos.com/2010/03/29/alain-juppe-candidat-aux-primaires-ump-de-2012-si/>), sur *lesinfos.com*, 29 mars 2010 (consulté le 16 février 2012).
30. « CARL LANG ABSENT DE LA PRÉSIDENTIELLE » (<http://www.national-hebdo.net/CARL-LANG-ABSENT-DE-LA>), sur *National-Hebdo* (consulté le 2 mai 2012).
31. « Corinne Lepage : "L'écologie a besoin d'un avocat, pas d'un juge !" » (https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2012/article/2012/04/17/corinne-lepage-l-ecologie-a-besoin-d-un-avocat-et-pas-d-un-juge_1686513_1471069.html), sur *lemonde.fr*, 17 avril 2012 (consulté le 17 avril 2012).
32. *miguet2012.fr*, 18 avril 2012 (http://www.miguet2012.com/actu-miguet2012_lire_39_0_0.html)
33. « Hervé Morin annoncera sa candidature le 27 novembre » (<https://www.ladepeche.fr/article/2011/11/09/1211837-herve-morin-annoncera-sa-candidature-le-27-novembre.html>), sur *ladepeche.fr*, 9 novembre 2011 (consulté le 16 février 2012).
34. « Présidentielle : Morin officiellement candidat » (<http://www.leparisien.fr/politique/presidentielle-morin-officiellement-candidat-27-11-2011-1740885.php>), sur *leparisien.fr*, 27 novembre 2011 (consulté le 16 février 2012).
35. « Hervé Morin retire sa candidature » (http://www.lepoint.fr/politique/herve-morin-retire-sa-candidature-16-02-2012-1431940_20.php), sur *lepoint.fr*, 16 février 2012 (consulté le 16 février 2012).
36. « Frédéric Nihous : "Je suis candidat à la présidentielle" » (<http://www.lefigaro.fr/politique/2011/06/16/01002-20110616ARTFIG00627-frederic-nihous-je-suis-candidat-a-la-presidentielle.php>), *Le Figaro*, 16 juin 2011.
37. « Nihous renonce et soutient Sarkozy » (<http://elections.lefigaro.fr/flash-presidentielle/2012/02/22/97006-20120222FILWWW00617-nihous-cpnt-renonce-et-soutient-sarkozy.php>), *Le Figaro*, 22 février 2012.
38. « "La présidentielle est une mascarade de démocratie" » (https://www.lemonde.fr/politique/article/2011/10/03/schivardi-la-presidentielle-est-une-mascarade-de-democratie_1581706_823448.html), sur *lemonde.fr*, 3 octobre 2011 (consulté le 16 février 2012).

39. « DSK voulait être candidat mais ne le sera "évidemment pas" » (<http://www.7sur7.be/7s7/fr/10316/Monde/article/detail/1320803/2011/09/18/DSK-voulait-etre-candidat-mais-ne-le-sera-evidemment-pas.dhtml>), sur *7sur7.be*, 18 septembre 2011 (consulté le 23 mars 2012).
40. « À partir de lundi, fini les rattrapages télé de Poutou à 2h du matin » (http://www.lexpress.fr/actualites/1/economie/a-partir-de-lundi-fini-les-ratrapages-tele-de-poutou-a-2h-du-matin_1102134.html), sur *L'Express*, 6 avril 2012 (consulté le 14 avril 2012).
41. « DOM-TOM : les télése se conforment au Code électoral » (<http://elections.lefigaro.fr/presidentielle-2012/2012/04/20/01039-20120420ARTFIG00416-dom-tom-comment-les-chaines-de-telese-diffusent.php>), sur *Le Figaro*, 20 avril 2012 (consulté le 20 avril 2012).
42. « Temps de parole: neuf médias écrivent au Conseil constitutionnel » (http://www.lexpress.fr/actualite/media-people/media/temps-de-parole-neuf-medias-ecrivent-au-conseil-constitutionnel_1080425.html), sur *L'Express*, 8 février 2012 (consulté le 14 avril 2012).
43. « La campagne "suspendue", les candidats se précipitent à Toulouse » (<http://tempsreel.nouvelobs.com/election-presidentielle-2012/20120319.OBS4072/la-campagne-suspendue-les-candidats-se-precipitent-a-toulouse.html>), sur *tempsreel.nouvelobs.com*, 19 mars 2012 (consulté le 21 mars 2012).
44. « Toulouse : campagne suspendue, vraiment ? » (https://www.marianne.net/Toulouse-campagne-suspendue-vraiment_a216523.html), sur *marianne.net*, 20 mars 2012 (consulté le 21 mars 2012).
45. « Poursuivre la campagne, "un acte de résistance" pour Mélenchon » (<https://www.ladepeche.fr/article/2012/03/20/1310690-toulouse-montauban-poursuivre-la-campagne-un-acte-de-resistance-pour-melenchon.html>), sur *ladepeche.fr*, 20 mars 2012 (consulté le 22 mars 2012).
46. « Un impact sur le scrutin élyséen ? » (<http://www.lalibre.be/actu/international/article/727136/un-impact-sur-le-scrutin-elyseen.html>), sur *lalibre.be*, 20 mars 2012 (consulté le 22 mars 2012).
47. « Sondage Ifop pour Le JDD » (http://www.ifop.com/media/poll/1723-1-study_file.pdf) [PDF], sur *ifop.com*, 4 au 6 janvier 2012 (consulté le 8 janvier 2012).
48. « Sondage CSA : Hollande repasse devant Sarkozy au 1er tour » (http://www.liberation.fr/politique/s/2012/04/12/sondage-csa-hollande-repasse-devant-sarkozy-au-1er-tour_811387), sur *Libération.fr*, 12 avril 2012 : « François Hollande arriverait en tête du premier tour de la présidentielle avec 27 % d'intentions de vote (-2) devant Nicolas Sarkozy, en chute de 4 points à 26 %, et Jean-Luc Mélenchon qui confirme sa troisième place avec 17 % (+2), selon une enquête CSA pour BFMTV, RMC et 20 Minutes ».
49. Nicolas Chapuis, « Mélenchon fait rougir de plaisir la Bastille » (<http://tempsreel.nouvelobs.com/election-presidentielle-2012/20120318.OBS4041/melenchon-fait-rougir-de-plaisir-la-bastille.html>), sur *Le Nouvel Obs*, 18 mars 2012 (consulté le 18 mars 2012).
50. « Jean-Luc Mélenchon à Toulouse: 70 000 personnes au Capitole pour son meeting » (https://www.huffingtonpost.fr/2012/04/05/jean-luc-melenchon-capitole-toulouse_n_1406534.html?just_reloaded=1), sur *Le Huffington Post*, 5 avril 2012 (consulté le 5 avril 2012).
51. « Succès populaire de Jean-Luc Mélenchon à Marseille » (<http://elections.lefigaro.fr/presidentielle-2012/2012/04/14/01039-20120414ARTFIG00426-succes-populaire-de-jean-luc-melenchon-a-marseille.php>), sur *Le Figaro*, 15 avril 2012 (consulté le 15 avril 2012).
52. « Sondage : Mélenchon explose ses rivaux » (<http://www.francesoir.fr/actualite/politique/presidentielle-melenchon-explose-ses-rivaux-208741.html>), sur *France Soir*, 10 avril 2012 (consulté le 18 avril 2012).
53. Julie Guesdon, « Labomètre : 7^e semaine consécutive de domination du net pour Mélenchon » (<http://lelab.europe1.fr/t/labometre-7e-semaine-consecutive-de-domination-du-net-pour-melenchon-1801>), sur *Europe 1*, 11 avril 2012 (consulté le 18 avril 2012).
54. « La "com" de Mélenchon, singulière et inédite » (<http://www.francesoir.fr/actualites-elections/la-com-de-melenchon-singuliere-et-inedite>), sur *francesoir.fr*, 12 mars 2017.
55. « UMP et PS annoncent chacun 100 000 sympathisants à Paris » (<http://tempsreel.nouvelobs.com/topnews/20120415.REU4120/ump-et-ps-annoncent-chacun-100-000-sympathisants-a-paris.html>), sur *Le Nouvel Obs*, 15 avril 2012 (consulté le 18 avril 2012).

56. « Procès Le Pen/ Joly : La présidente du FN renvoyée dans les cordes » (<http://www.francesoir.fr/actualite/justice/proces-le-pen-joly-la-presidente-du-fn-renvoyee-dans-les-cordes-213759.html>), sur *FranceSoir* (consulté le 18 avril 2012).
57. Michel Veron, « Pourquoi Sarkozy et Hollande refusent le débat à 10 ? » (http://www.lexpress.fr/actualite/politique/pourquoi-sarkozy-et-hollande-refusent-le-debat-a-10_1100887.html), sur *L'Express*, 3 avril 2012 (consulté le 4 avril 2012).
58. « France 2 : Mélenchon a été le plus regardé » (<http://www.europe1.fr/Medias-Tele/France-2-Melenchon-a-ete-le-plus-regarde-1035579/>), sur *Europe 1*, 13 avril 2012 (consulté le 6 mai 2012).
59. « Élections politiques : déroulement du scrutin » (<http://vosdroits.service-public.fr/F16828.xhtml>), sur *vosdroits.service-public.fr* (consulté le 6 mai 2012).
60. Décret n° 2012-256 du 22 février 2012 (<https://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=IOCX1203971D>) portant convocation des électeurs pour l'élection du Président de la République, publié au *JORF* du 24 février 2012.
61. « L'organisation de l'élection présidentielle présente-t-elle des spécificités outre-mer ? » (<http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/election-presidentielle-2012/faq/organisation-et-procedures/l-organisation-de-l-election-presidentielle-presente-t-elle-des-specificites-outre-mer.103875.html>), sur *Conseil constitutionnel* (consulté le 7 mai 2012).
62. « Le vote électronique va devoir prouver sa fiabilité » (<http://www.courrierdesmairies.fr/actualite/a-la-une-le-vote-electronique-va-devoir-prouver-sa-fiabilite-32768.html>), sur *Courrierdesmairies.fr* (consulté le 14 avril 2012).
63. La liste comprend de nombreuses communes des Alpes-Maritimes ou des Hauts-de-Seine, comme Issy-les-Moulineaux. Cf. « Liste des 82 communes équipées de machines à voter » (<http://www.zdnet.fr/actualites/la-liste-des-82-communes-equipees-de-machines-a-voter-39368609.htm>), sur *ZDnet.fr* (consulté le 18 avril 2012).
64. « Élections : il n'y aura pas de vote électronique cette année à Lorient » (https://www.ouest-france.fr/actu/actuLocale_-elections-il-n-y-aura-pas-de-vote-electronique-cette-annee-a-Lorient_40811-2029114-----56121-aud_actu.Htm), sur *ouest-france.fr*, 5 janvier 2012 (consulté le 25 mars 2012).
65. « Meuse : le vote électronique » (<http://www.lorrainenumerique.net/index.php/smallnews/detail?newsId=10336>), sur *Lorrainenumerique.net*, 10 avril 2012 (consulté le 14 avril 2012).
66. « 22/4 : les Belges donneront les résultats » (<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2012/04/11/97001-20120411FILWWW00511-22-avril-les-belges-diffuseront-les-resultats.php>), sur *Le Figaro*, 11 avril 2012.
67. Enguérand Renault, « Un débat suivi par près de 18 millions de téléspectateurs » (<http://elections.lefigaro.fr/presidentielle-2012/2012/05/03/01039-20120503ARTFIG00417-debat-presidentiel-france-2-depasse-tf1.php>), sur *Le Figaro*, 3 mai 2012.
68. « Les candidats du 1er tour ont donné leurs consignes de vote » (http://www.liberation.fr/politiques/2012/05/03/les-candidats-du-1er-tour-ont-donne-leurs-consignes-de-vote_816210), sur *Libération.fr*, 3 mai 2012 (consulté le 3 mai 2012).
69. « [Vidéo] Bayrou : "François Hollande, c'est le choix que je fais" » (https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2012/video/2012/05/04/bayrou-francois-hollande-c-est-le-choix-que-je-fais_1695759_1471069.html), sur *Le Monde*, 4 mai 2012 (consulté le 4 mai 2012).
70. « Le camp Sarkozy critique certains médias » (<http://lci.tf1.fr/politique/elections-presidentielles/le-camp-sarkozy-critique-certains-medias-7198209.html>), LCI-TF1, 25 avril 2012.
71. « Sarkozy est-il Ben Ali, Pétain ou Kadhafi ? » (http://www.lepoint.fr/monde/ou-va-le-monde-pierre-beylau/sarkozy-est-il-ben-ali-petain-ou-kadhafi-27-04-2012-1455955_231.php), *Le Point*, 27 avril 2012.
72. « Nicolas Sarkozy et ses partisans s'en prennent aux médias » (https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2012/article/2012/04/25/nicolas-sarkozy-est-ses-partisans-s-en-prennent-aux-medias_1690991_1471069.html), *Le Monde*, 25 avril 2012.

73. « Ces maudits médias ! » (http://www.lavoixdunord.fr/Election-presidentielle-2012/2012/05/05/article_ces-maudits-medias.shtml), sur *La Voix du Nord*, 5 mai 2012.
74. Lefigaro.fr (<http://elections.lefigaro.fr/flash-presidentielle/2012/05/04/97006-20120504FILWWW00578-cope-denonce-les-medias-complaisants.php>)
75. Liberation.fr (http://www.liberation.fr/politiques/2012/04/19/medias-partisans-juppe-n-a-jamais-vu-c-a-en-trente-ans_812862)
76. « Présidentielle : le comble du mépris, c'est sur BFM-TV (avec vidéo) » (<http://www.acrimed.org/article3813.html>), sur *Acrimed*, 22 avril 2012 (consulté le 24 juillet 2013).
77. « Mépris pour les « petits » candidats dans « Le Grand Journal » de Canal + » (<http://www.acrimed.org/article3784.html>), sur *Acrimed*, 5 mars 2012 (consulté le 24 juillet 2013).
78. « Les éditocrates contre Jean-Luc Mélenchon » (<http://www.acrimed.org/article3802.html>), sur *Acrimed*, 10 avril 2012 (consulté le 24 juillet 2013).
79. « Franz-Olivier Giesbert, éclaireur du peuple et Guignol de l'info en campagne » (<http://www.acrimed.org/article3910.html>), sur *Acrimed*, 17 décembre 2012 (consulté le 24 juillet 2013).
80. « Jean-Michel Apathie, la démocratie et les « candidats inutiles » » (<http://www.acrimed.org/article3765.html>), sur *Acrimed*, 3 février 2012 (consulté le 24 juillet 2013).
81. « Alain Marschall (BFM-TV), arbitre de boxe (avec vidéo) » (<http://www.acrimed.org/article3844.html>), sur *Acrimed*, 15 juin 2012 (consulté le 24 juillet 2013).
82. « Temps de parole et élection présidentielle : les médiateurs montent au créneau » (<http://www.acrimed.org/article3792.html>), sur *Acrimed*, 20 mars 2012 (consulté le 24 juillet 2013).
83. « Le directeur de la rédaction de France Inter, fondateur du pluralisme de service public ? » (<http://www.acrimed.org/article3772.html#nb1>), sur *Acrimed*, 15 février 2012 (consulté le 24 juillet 2013).
84. « Médias en campagne : à propos du documentaire « DSK, Hollande, etc. » » (<http://www.acrimed.org/article3818.html>), sur *Acrimed*, 2 mai 2012 (consulté le 24 juillet 2013).
85. Sébastien Roachat, « Interview masquée : Apathie balance Pierre Carles », *Arrêt sur images*, 23 mars 2012 (lire en ligne (<http://www.arretsurimages.net/contenu.php?id=4795>), consulté le 17 avril 2012).
86. E. J., « Un film critique sur la campagne à voir pendant la soirée électorale », *La Voix du Nord*, 21 avril 2012 (lire en ligne (http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Dunkerque/actualite/Secteur_Dunkerque/2012/04/21/article_un-film-critique-sur-la-campagne-a-voir.shtml), consulté le 1^{er} mai 2012).
87. Pierre Rimbart, « Les médias contre l'égalité », *Le Monde diplomatique*, mai 2012 (lire en ligne (<http://www.monde-diplomatique.fr/2012/05/RIMBERT/47695>), consulté le 26 décembre 2012).
88. « Sondage : Hollande chouchou des médias ? » (http://www.lepoint.fr/medias/sondage-hollande-chouchou-des-medias-24-05-2012-1464906_260.php), *Le Point*, 24 mai 2012.
89. « 74 % des journalistes ont voté François Hollande » (<http://www.atlantico.fr/pepites/journalistes-gauche-twitter-sondage-harris-interactive-391195.html>), *Atlantico*, 15 juin 2012.
90. « Scoop horrifié de la revue Médias : « 74 % des journalistes votent à gauche »... » (<http://www.acrimed.org/article3848.html>), sur *Acrimed*, 22 juin 2012 (consulté le 24 juillet 2013).
91. Guillaume Perault, « Nombre très élevé des votes blancs et nuls », *Le Figaro*, 8 mai 2012, p. 8.
92. Jonathan Bouchet-Petersen, « Un vote blanc à 2 147 173 bulletins » (http://www.liberation.fr/politiques/2012/05/07/un-vote-blanc-a-2-147-173-de-bulletins_816970), *Libération*, 7 mai 2012 (consulté le 8 mai 2012).
93. Mediapart, « À la Commission, les sondages ont plu, rarement déplu » (<https://www.mediapart.fr/journal/france/200412/la-commission-les-sondages-ont-plu-rarement-deplu>), 20 avril 2012, Mathilde Mathieu et Michaël Hajdenberg.
94. « Décision n° 2012-152 PDR du 25 avril 2012 » (<https://www.conseil-constitutionnel.fr/decision/2012/2012152PDR.htm>), sur *Conseil constitutionnel* (consulté le 17 mai 2020).

95. « Décision n° 2012-154 PDR du 10 mai 2012 » (<https://www.conseil-constitutionnel.fr/decision/2012/2012154PDR.htm>), sur *Conseil constitutionnel* (consulté le 17 mai 2020).
96. Frédéric Poncet, <http://www.frederic-poncet.com/spip.php?article88>
97. Pierre Jaxel-Truer, « Comment ont voté les retraités au premier tour ? » (https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2012/article/2012/05/02/comment-ont-vote-les-retraites-au-premier-tour_1694056_1471069.html), sur *lemonde.fr*, 2 mai 2012 (consulté le 21 mai 2012).
98. « Hollande a rallié une nette majorité (60 %) des catégories populaires » (<http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20120510.AFP5709/hollande-a-rallie-une-nette-majorite-60-des-categories-populaires.html>), sur *tempsreel.nouvelobs.com*, 10 mai 2012 (consulté le 21 mai 2012).
99. Marie-Pia Rieubland, 93 % des musulmans ont voté pour François Hollande (http://www.lavie.fr/actualite/93-des-musulmans-ont-vote-pour-francois-hollande-07-05-2012-27212_3.php), *La Vie*, publié le 7 mai 2012
00. Henrik Lindell, 79 % des catholiques pratiquants ont voté pour Sarkozy (http://www.lavie.fr/actualite/france/79-des-catholiques-pratiquants-ont-vote-pour-sarkozy-07-05-2012-27165_4.php), *La Vie*, publié le 7 mai 2012
01. 2^d tour présidentielle 2012 Comprendre le vote des Français (http://www.ipsos.fr/sites/default/files/attachments/rapport_2ndtourelectionpresidentielle-6mai2012.pdf) sur le site d'Ipsos
02. « Les leaders européens saluent l'élection de François Hollande » (https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2012/article/2012/05/06/berlin-assure-nous-allons-travailler-ensemble-a-un-pacte-d-e-croissance_1696704_1471069.html) sur *Le Monde*, 7 mai 2012.
03. article de L'Express, *Obama invite Hollande à la Maison-Blanche* (http://www.lexpress.fr/actualite/politique/obama-invite-hollande-a-la-maison-blanche_1111939.html).
04. (ca) "Copríncep Hollande" (http://www.diariandorra.ad/index.php?option=com_k2&view=item&id=19913), *Diari Andorra*, 7 mai 2012.
05. (ca) "Martí felicita Hollande per la victòria i ofereix la seva col·laboració per continuar estrenyent els lligams" (http://www.diariandorra.ad/index.php?option=com_k2&view=item&id=19922), *Diari Andorra*, 7 mai 2012.
06. AFP, « Obama félicite Hollande et l'invite à la Maison-Blanche » (http://www.lepoint.fr/monde/obama-felicite-hollande-et-l-invite-a-la-maison-blanche-07-05-2012-1458886_24.php) sur *Le Point*, 7 mai 2012
07. Message du pape Benoît XVI à François Hollande, sur le site de la Conférence des évêques de France (<http://www.eglise.catholique.fr/actualites-et-evenements/actualites/message-du-pape-benoit-xvi-a-francois-hollande-14247.html>).
08. Décision du 19 décembre 2012 relative au compte de campagne de M. François Hollande, candidat à l'élection du Président de la République des 22 avril et 6 mai 2012 (<https://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=CCCX1302557S>)
09. « Décision du 19 décembre 2012 relative au compte de campagne de M. Nicolas Sarkozy, candidat à l'élection du Président de la République des 22 avril et 6 mai 2012 » (http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/root/bank/download/2013156PDRdecision_cnccfp.pdf), décision n° 2013-156 PDR du 4 juillet 2013 (<https://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=CSCX1317554S>) et décision n° 2013-156R PDR du 13 septembre 2013 (<https://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=CSCX1323455S>)
10. Décision du 19 décembre 2012 relative au compte de campagne de Mme Marine Le Pen, candidate à l'élection du Président de la République des 22 avril et 6 mai 2012 (<https://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=CCCX1302548S>)
11. Décision du 19 décembre 2012 relative au compte de campagne de M. Jean-Luc Mélenchon, candidat à l'élection du Président de la République des 22 avril et 6 mai 2012 (<https://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=CCCX1302551S>)

12. Décision du 19 décembre 2012 relative au compte de campagne de M. François Bayrou, candidat à l'élection du Président de la République des 22 avril et 6 mai 2012 (<https://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=CCCX1302555S>)
13. Décision du 19 décembre 2012 relative au compte de campagne de Mme Éva Joly, candidate à l'élection du Président de la République des 22 avril et 6 mai 2012 (<https://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=CCCX1302547S>)
14. Décision du 19 décembre 2012 relative au compte de campagne de M. Nicolas Dupont-Aignan, candidat à l'élection du Président de la République des 22 avril et 6 mai 2012 (<https://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=CCCX1302556S>)
15. Décision du 19 décembre 2012 relative au compte de campagne de M. Philippe Poutou, candidat à l'élection du Président de la République des 22 avril et 6 mai 2012 (<https://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=CCCX1302552S>)
16. Décision du 19 décembre 2012 relative au compte de campagne de Mme Nathalie Arthaud, candidate à l'élection du Président de la République des 22 avril et 6 mai 2012 (<https://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=CCCX1302553S>)
17. Décision du 19 décembre 2012 relative au compte de campagne de M. Jacques Cheminade, candidat à l'élection du Président de la République des 22 avril et 6 mai 2012 (<https://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=CCCX1302554S>)
18. « Rejet des comptes de campagne de Sarkozy : "cherche-t-on à asphyxier" l'UMP ? », *Le Monde.fr*, 21 décembre 2012 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/politique/article/2012/12/21/les-comptes-de-campagne-presidentielle-de-sarkozy-rejetes_1809291_823448.html), consulté le 19 octobre 2018).
19. « Nicolas Sarkozy "démissionne" du Conseil constitutionnel », *Le Monde.fr*, 4 juillet 2013 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/politique/article/2013/07/04/le-conseil-constitutionnel-rejette-les-comptes-de-campagne-de-sarkozy-en-2012_3442620_823448.html), consulté le 19 octobre 2018).
20. Dans un message publié le 6 juillet 2013 sur le site social Facebook ; cf. Page de Nicolas Sarkozy (<https://www.facebook.com/nicolassarkozy>), consulté le 6 juillet 2013.
21. « Sarkozy au bureau politique de l'UMP : "Ceci n'est pas ma rentrée politique" » (<http://www.lefigaro.fr/politique/2013/07/08/01002-20130708ARTFIG00483-sarkozy-au-bureau-politique-de-l-ump-ceci-n-est-pas-ma-rentree-politique.php>), *Le Figaro*, 8 juillet 2013
22. (de) « Nach 11 Millionenpleite: Sarkozy spendet 7500 Euro » (<http://de.euronews.com/2013/07/08/nach-11-millionenpleite-sarkozy-spendet-7500-euro/>), *Euronews.de* 8 juillet 2013
23. Jim Jarrassé, « L'UMP solde sa dette de 11 millions d'euros », *Le Figaro*, 8 septembre 2013 (ISSN 0182-5852 (<https://www.worldcat.org/issn/0182-5852&lang=fr>), lire en ligne (<http://www.lefigaro.fr/politique/2013/09/08/01002-20130908ARTFIG00063-l-ump-solde-sa-dette-de-11-millions-d-euros.php>), consulté le 29 juin 2017).
24. « L'État a-t-il payé le « sarkothon » ? » (https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/05/30/l-etat-a-t-il-payé-le-sarkothon_4429252_4355770.html), sur *Le Monde*, 30 mai 2014.
25. « VIDEO. Rejet des comptes: l'amende infligée à Sarkozy a été payée par... l'UMP », *L'Express.fr*, 23 juin 2014 (lire en ligne (http://www.lexpress.fr/actualite/politique/rejet-des-comptes-l-amende-infligee-a-sarkozy-a-ete-payee-par-l-ump_1553694.html), consulté le 19 octobre 2018).
26. « Comptes de campagne 2012 : Nicolas Sarkozy rembourse à l'UMP l'amende infligée », *Le Figaro*, 3 décembre 2014 (lire en ligne (<http://www.lefigaro.fr/politique/2014/12/03/01002-20141203ARTFIG00258-comptes-de-campagne-2012-nicolas-sarkozy-rembourse-a-l-ump-l-amende-infligee.php>), consulté le 19 octobre 2018).
27. « Présidentielle 2012 : enquête sur le paiement par l'UMP des pénalités infligées à Sarkozy » (<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2014/07/07/97001-20140707FILWWW00117-presidentielle-2012-enquete-sur-le-paiement-par-l-ump-des-penalites-infligees-a-sarkozy.php>), sur *Le Figaro*, 7 juillet 2014 (consulté le 19 octobre 2018).
28. « Une procédure qui structure le temps et l'espace politiques ». (<http://www.cevipof.com/fr/2012/france/procedure>), CEVIPOF, CNRS.

29. Calendrier d'ouverture de la XIV^e législature (<http://www.assemblee-nationale.fr/agendas/odj.asp>) sur le site de l'Assemblée nationale]
30. « Tout bien réfléchi, c'est oui » (http://www.lexpress.fr/informations/tout-bien-reflechi-c-est-oui_639841.html), *L'Express*, Denis Jeambar, 21 septembre 2000.
31. Georges Vedel, « Variations et cohabitations », revue *Pouvoirs*, n° 83, novembre 1997.
32. Jean-Claude Zarka, *Le Président de la V^e République*, Ellipses Marketing, 2007, (ISBN 978-2729831868), p. 10.
33. LOI organique no 2001-419 du 15 mai 2001 modifiant la date d'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale (http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20010516&numTexte=1&pageDebut=07776&pageFin=07776), JORF n° 113 du 16 mai 2001.
34. « Législatives : Hollande appelle à une majorité « large, solide et loyale » » (<http://www.leparisien.fr/election-presidentielle-2012/en-direct-villepin-francois-hollande-a-l-etoffe-14-05-2012-1999348.php>), sur *leparisien.fr*, 14 mai 2012 (consulté le 14 mai 2012).
35. « Législatives : le PS a besoin d'"une majorité", l'UMP va tenter le "3e tour" » (<http://www.midilibre.fr/2012/05/07/legislatives-le-ps-a-besoin-d-une-majorite-l-ump-va-tenter-le-3e-tour,497482.php>), sur *midilibre.fr*, 7 mai 2012 (consulté le 14 mai 2012).
36. Jonathan Bouchet-Petersen, « Quel troisième tour pour François Hollande ? » (http://www.liberation.fr/politiques/2012/05/07/quel-troisieme-tour-pour-francois-hollande_816963), sur *liberation.fr*, 7 mai 2012 (consulté le 14 mai 2012).
37. Gérard Bon, « Marine Le Pen déjà engagée dans le troisième tour » (<http://tempsreel.nouvelobs.com/topnews/20120425.REU4921/marine-le-pen-deja-engagee-dans-le-troisieme-tour.html>), sur *tempsreel.nouvelobs.com*, 25 avril 2012 (consulté le 14 mai 2012).
38. Jean-Claude Jaillette, « Marine Le Pen demande aux électeurs de l'UMP de la faire entrer à l'Assemblée » (https://www.marianne.net/Marine-Le-Pen-demande-aux-electeurs-de-l-UMP-de-la-faire-entrer-a-l-Assemblee_a217368.html), sur *marianne.net*, 9 mai 2012 (consulté le 14 mai 2012).
39. Ministère de l'Intérieur, « Résultats des élections législatives 2012 » (http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats/Legislatives/elecresult_LG2012), sur *interieur.gouv.fr* (consulté le 6 janvier 2020)

Annexes

Articles connexes

- [*Lettre aux Français*](#)
- [Élection présidentielle en France](#)
- [Élection présidentielle française de 2007](#)
- [« Mon véritable adversaire, c'est le monde de la finance »](#)

Liens externes

- Dossier consacré à l'élection présidentielle de 2012 sur le site du ministère de l'Intérieur (http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_votre_service/elections/actualites/presidentielle-2012)
- Dossier consacré à l'élection présidentielle de 2012 sur le site du Conseil constitutionnel (<http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/2012-election-presidentielle/election-presidentielle-2012.104164.html>)

Sur les autres projets Wikimedia :

-  [Élection présidentielle française de 2012](https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:French_presidential_election_(2012)?uselang=fr)
([https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:French_presidential_election_\(2012\)?uselang=fr](https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:French_presidential_election_(2012)?uselang=fr)), sur Wikimedia Commons
-  [Élection présidentielle française de 2012](#), sur Wikinews

Ce document provient de « https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Élection_présidentielle_française_de_2012&oldid=189877158 ».

La dernière modification de cette page a été faite le 14 janvier 2022 à 12:36.

Droit d'auteur : les textes sont disponibles sous licence Creative Commons attribution, partage dans les mêmes conditions ; d'autres conditions peuvent s'appliquer. Voyez les conditions d'utilisation pour plus de détails, ainsi que les crédits graphiques. En cas de réutilisation des textes de cette page, voyez comment citer les auteurs et mentionner la licence. Wikipedia® est une marque déposée de la Wikimedia Foundation, Inc., organisation de bienfaisance régie par le paragraphe 501(c)(3) du code fiscal des États-Unis.

[Politique de confidentialité](#)

[À propos de Wikipédia](#)

[Avertissements](#)

[Contact](#)

[Développeurs](#)

[Statistiques](#)

[Déclaration sur les témoins \(cookies\)](#)